

Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

et faciliter cette évolution pour que ces derniers puissent mieux dire quel genre de formation répond à leurs besoins. C'est là une des orientations que nous donnons aux entretiens que nous avons avec les mouvements d'autochtones de notre pays.

M. Orlikow: Monsieur le président, personne n'est plus convaincu que moi que c'est, entre autres, à cause de l'attitude paternaliste et dictatorial des pouvoirs publics qui sont presque exclusivement composés de blancs que les autochtones n'ont pas progressé autant qu'ils auraient dû le faire. Depuis plus de cent ans, les pouvoirs publics dictent à ces derniers ce qu'ils doivent faire avec les maigres ressources dont ils disposent.

• (2130)

Dans la mesure où les autochtones continueront à vivre dans leurs propres localités, il est important de laisser les organisations autochtones décider du genre de formation qui y sera dispensée.

Je ne puis parler que pour Winnipeg, mais je suis certain que mes collègues de Regina peuvent en dire autant pour leur ville. Nous assistons dans l'Ouest à des migrations très importantes d'autochtones vers les centres urbains. Ces migrations ont lieu depuis un certain nombre d'années déjà et elles se poursuivent à un rythme accéléré. Quand les autochtones arrivent dans nos villes et commencent à se chercher du travail, ils n'en trouvent que s'ils répondent aux normes des employeurs, que ce soit dans le secteur public ou privé.

Je crois que nos indigènes ont le droit, comme tous les autres Canadiens, de choisir où ils vont vivre. S'ils décident d'aller dans les centres urbains, je crois qu'il est très important que nous leur permettions d'obtenir la formation, les connaissances et les aptitudes nécessaires pour qu'ils se trouvent des emplois suffisamment rémunérateurs. Autrement, ces gens ne pourront que subsister aux dépens de l'assistance sociale.

Je suis certain que le ministre sait de quoi je parle. Je voudrais voir, dans nos collèges communautaires et dans les autres établissements de formation des villes et des provinces où on assiste à ces migrations, un effort important en vue d'intégrer ces gens à notre société pour qu'ils puissent vivre comme les autres citoyens de nos provinces. Je ne crois pas qu'on ait déployé ce genre d'effort jusqu'ici.

Mlle Campbell: Monsieur le président, j'ai un certain nombre de questions à poser au ministre. J'étais ici quand le gouvernement de l'époque a fait adopter cette mesure. Je croyais alors qu'elle encouragerait les employeurs à créer de nouveaux emplois. Mais il est très décevant de constater, quand on regarde les chiffres, que la Nouvelle-Écosse n'a retiré qu'environ 1 p. 100 des 100 millions de dollars dépensés dans le cadre de ce programme. Cela fait environ un million de dollars. Si on considère que 10 p. 100 des emplois créés en Nouvelle-Écosse l'ont été dans la partie sud de la province, cela représente environ \$100,000.

Avant que j'aille plus loin, peut-être le ministre pourrait-il nous dire si l'application de ce programme suscite des difficultés dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Quand la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi avait été adoptée, j'en avais parlé en termes élogieux et j'espérais que les gens de ma région en profiteraient. J'avais encouragé les entreprises locales à le faire, mais elles ne s'en servent apparemment pas. Le ministre pourrait-il me dire pourquoi on ne semble pas pouvoir créer

des emplois, ou du moins des emplois permanents, dans le sud de la Nouvelle-Écosse?

Je demande au ministre s'il y a des taux différents pour les diverses zones de la province de la Nouvelle-Écosse, ou s'il n'en a qu'un seul pour la création d'emplois. J'aimerais également savoir quel sera ce taux dans l'extrémité sud de la province. Est-ce \$2, comme dans certaines zones du Québec, ou est-ce moins que pour le crédit d'impôt à l'emploi?

Voilà quelques sujets de préoccupation. Le ministre saurait-il pourquoi ce programme ne semble pas réussir dans les zones de fort chômage comme l'extrémité sud de la Nouvelle-Écosse?

M. Axworthy: Monsieur le président, il y a peut-être une raison pour laquelle le programme n'a pas connu de succès l'année dernière, c'est que nous ne disposions pas de la compétence et de l'efficacité du député actuel de South West Nova pour assurer la promotion et la diffusion de ce programme, qualités pour lesquelles elle est si bien connue dans sa circonscription. Il est probable que son absence ait beaucoup nui à cet égard.

Comme je l'ai déjà dit, le programme de crédit d'impôt à l'emploi ne s'applique pas nécessairement au même taux dans toutes les régions. Son application dépend de la présence d'un patronat ayant le sens de l'initiative et les aptitudes voulues pour en profiter.

Dans certaines régions du pays où la situation économique n'est pas florissante, où il y a beaucoup de chômage, il est certain que le crédit d'impôt ne convient pas spécialement. Pour cette raison, nous avons décidé qu'au lieu de compter uniquement sur le crédit d'impôt pour créer des emplois, nous en reviendrions à la création directe d'emplois comme avec le Programme de développement Canada. Ce dernier, je puis en donner l'assurance au député, va entraîner beaucoup plus d'investissements dans cette partie de la Nouvelle-Écosse que n'en aurait fait le programme du gouvernement précédent.

Mlle Campbell: Monsieur le président, j'étais là quand la loi sur l'assurance-chômage a été modifiée. Nous étions censés économiser environ un milliard et le réinvestir dans des programmes d'emploi. Une des raisons pour lesquelles nous avons eu ce crédit d'impôt à l'emploi, c'est non seulement qu'il était alléchant pour les sociétés et entreprises, mais qu'il devait réellement créer des emplois. J'estime que ces modifications à la loi sur l'assurance-chômage ont enlevé des millions et des millions à l'extrémité sud de la province et n'ont fait qu'embrouiller les esprits quant au nombre de semaines, à cause des conditions variables d'adhésion l'an dernier, et puis voilà que j'examine un programme de ce genre. Je pense que 65 emplois ont été créés en 1979-1980 dans deux bureaux de main-d'œuvre de ma circonscription.

Nous pouvons parler d'autres programmes, mais celui-ci semble très efficace dans certaines régions du pays. Peut-être est-il efficace dans les régions où le chômage n'est pas élevé. J'ai du mal à comprendre pourquoi des gens de ces régions ne viennent pas dans d'autres régions pour y propager cette idée, et notamment dans la mienne. Il me semble que les employeurs devraient être heureux de pouvoir bénéficier d'un stimulant car tout allègement fiscal devrait être le bienvenu dans leur cas. Est-ce que nous manquons d'argent pour créer des emplois? Sommes-nous en présence du vieux dilemme de la poule et de l'œuf? Nous manque-t-il l'un ou l'autre?